

*Article 31 du Règlement*

puis ce temps, le monde a été témoin d'importants changements dans l'ordre mondial, mais la souffrance est loin d'être disparue.

Le Canada, qui regroupe de nombreuses cultures, a toujours été respecté pour son engagement à l'égard des droits de la personne. Nous devons continuer de nous servir de notre influence pour encourager les autres gouvernements partout dans le monde à rehausser leurs normes en matière de droits de la personne.

Je suis heureux que notre gouvernement s'occupe de la question des droits de la personne chez nous en mettant sur pied des programmes visant à améliorer la situation des gens qui sont victimes de discrimination à cause de leur race, de leur orientation sexuelle ou encore d'un handicap physique ou mental. L'augmentation des crimes haineux et de la propagande haineuse est une tendance alarmante.

En célébrant cette semaine la Journée des droits de la personne, nous devons continuer de relever les nombreux défis qui se présentent dans ce domaine, tant sur la scène nationale que sur la scène internationale.

\* \* \*

[Français]

**LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX**

**Mme Maud Debien (Laval—Est, BQ):** Monsieur le Président, au-delà des sondages, les groupes de femmes se sont clairement prononcés hier sur la réforme des programmes sociaux du gouvernement fédéral. Qualifiant les propositions du ministre du Développement des ressources humaines de discriminatoires et de rétrogrades, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme a fermement rejeté les dispositions qui visent à réduire les prestations d'assurance-chômage des femmes.

Ces dispositions feraient en sorte que les femmes auraient accès ou non au régime d'assurance-chômage selon les revenus de leur conjoint, tout en continuant de payer des cotisations, bien sûr. Ces mesures attaquent directement l'autonomie financière des femmes, durement acquise au cours des 30 dernières années.

En négligeant totalement les questions d'équité soulevées par sa réforme, le ministre du Développement des ressources humaines entreprend simplement une série de coupures aveugles sur le dos des femmes, entre autres, dictées par la lutte au déficit du gouvernement fédéral.

\* \* \*

[Traduction]

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.):** Monsieur le Président, ce matin, notre chef, le député de Calgary—Sud—Ouest, a annoncé que notre caucus s'opposait, aussi bien sur le plan juridique que sur le plan des droits de la personne, à l'ajout de l'orientation sexuelle aux motifs de distinction illicite énumérés dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Il a aussi clairement précisé que le Parti réformiste refusait de reconnaître les conjoints de même sexe et d'étendre aux couples homosexuels l'application des avantages prévus pour les conjoints, conformément à la résolution adoptée au congrès que notre parti a tenu en octobre 1994.

Des Canadiens de tout le pays s'inquiètent des intentions du gouvernement qui veut tenir compte de l'orientation sexuelle dans le Code criminel et dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

La politique que préconisent actuellement les libéraux ne figure pas dans leur livre rouge, et il serait présomptueux de leur part de prétendre qu'ils ont le mandat pour agir comme il le font.

Les Canadiens sont d'autant plus exaspérés lorsqu'ils constatent qu'il n'y aura pas de vote libre sur la question, de sorte que leurs préoccupations ne pourront trouver aucune expression démocratique.

Notre parti prête l'oreille aux Canadiens et il tient compte de leurs préoccupations. Pourquoi les libéraux ont-ils peur d'en faire autant? Peut-être parce que leur mandat ne reflète pas fidèlement le point de vue des électeurs.

\* \* \*

[Français]

**LES CLUBS DE RECHERCHE D'EMPLOI**

**M. Gilles Bernier (Beauce, Ind.):** Monsieur le Président, après dix ans d'existence, les services des clubs de recherche d'emploi sont modifiés, à la suite d'un changement des règles du jeu par Développement des ressources humaines Canada. Le ministère exige qu'une forte proportion des personnes inscrites aux sessions de formation soient des prestataires d'assurance-chômage. On vient ainsi de fermer la porte à ceux et celles qui ne font pas partie des statistiques et qui utilisaient principalement les services des clubs de recherche d'emploi.

Bien sûr, l'objectif est louable: retourner les chômeurs sur le marché du travail le plus rapidement possible. Mais que fait-on des jeunes qui sortent de l'école et des gens sans revenu, qui auraient grandement besoin de profiter des sessions de recherche d'emploi et qu'on tente d'exclure, sous prétexte qu'ils ne font pas partie des statistiques officielles? Ce sont des êtres humains qui ont un urgent besoin de se trouver un travail et je crois que le ministère devrait assouplir ses règles.

\* \* \*

[Traduction]

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Hedy Fry (Vancouver—Centre, Lib.):** Monsieur le Président, beaucoup d'hommes et de femmes partout au Canada arborent aujourd'hui un ruban blanc pour nous rappeler qu'il y a cinq ans aujourd'hui, 14 jeunes femmes étaient tragiquement abattues par un homme à l'École Polytechnique de Montréal simplement parce qu'elles étaient des femmes.

Il est triste de constater que peu de choses ont changé de nos jours. Les femmes partout dans le monde vivent encore dans la crainte d'actes de violence aux mains d'hommes qu'elles connaissent aussi bien que d'inconnus.